

NOXXON DÉPOSE UNE DEMANDE D'ESSAI CLINIQUE DE PHASE 1/2 COMBINANT NOX-A12 ET LA RADIOTHÉRAPIE POUR LE TRAITEMENT DU CANCER DU CERVEAU

L'objectif de la société est d'être prêt pour l'initiation de l'essai au deuxième trimestre 2019

Berlin, Allemagne, le 27 février 2019, 18h00 CET - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société de biotechnologie développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral, annonce aujourd'hui le dépôt d'une demande d'essai clinique auprès de l'Institut fédéral des médicaments et des dispositifs médicaux en Allemagne (*Bundesinstitut für Arzneimittel und Medizinprodukte, BfArM*). Cette demande permettra à la société de lancer un essai clinique de phase 1/2 combinant le NOX-A12 avec la radiothérapie pour le traitement des patients nouvellement diagnostiqués d'un cancer du cerveau qui ne pourraient bénéficier du traitement standard actuel et dont la tumeur ne peut être complètement réséquée par chirurgie.

NOXXON prévoit de conduire l'essai en collaboration avec les investigateurs de trois hôpitaux en Allemagne, à Mannheim, Essen et Bonn. Le principal critère d'évaluation de cette étude d'augmentation de dose, qui évaluera jusqu'à trois doses de NOX-A12, est l'innocuité et la tolérabilité du NOX-A12 en association avec la radiothérapie. Les critères d'évaluation secondaires comprennent l'activité du traitement, évalué par la surveillance de la vascularisation de la tumeur par IRM, la survie sans progression de la maladie, la survie globale et les taux de réponse.

« Nous prévoyons d'obtenir l'approbation réglementaire pour lancer l'essai à mi-2019. La combinaison du NOX-A12 avec la radiation est la deuxième approche thérapeutique que nous avons développée pour les tumeurs solides et nous pensons qu'elle peut être applicable à de nombreux types de tumeurs. Nous sommes encouragés par le solide soutien des experts cliniques aux États-Unis et en Europe », a déclaré le **Dr Jarl Ulf Jungnelius, Directeur Médical de NOXXON Pharma.**

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général

Tél. +49 (0) 30 726 247 0

amangasarian@noxxon.com

NewCap

Alexia Faure

Tél. +33 (0) 1 44 71 98 51

afaure@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés en décembre 2018 et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. La société prépare d'autres études avec NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.